

Paris commémore la victoire française si belle le 11 novembre 1918

Représentant toute la France, M. Doumergue se recueille une minute devant la tombe du Soldat Inconnu

Paris, 11 novembre. — La fête de la Victoire a été commémorée à Paris avec la plus grande ardeur. Rares sont les fenêtres où l'on ne peut apercevoir au moins un drapeau tricolore, flottant au vent. Sur les grands boulevards, aux Champs-Élysées, dans toutes les grandes artères, les immeubles sont recouverts de panonceaux supportant les pavillons multicolores de toutes les nations qui, avec la France, participèrent à la victoire.

Les tramways et les autobus sont décorés de petits drapeaux.

Dès le grand matin, une foule considérable d'hommes, de femmes et d'enfants s'est dirigée vers la place de l'Étoile, pour assister au défilé des drapeaux et à la cérémonie officielle à l'Arc de Triomphe. Le soleil éclatant des grands jours de triomphe ne se montre pas et c'est bien un ciel en grisaille sorti des voiles d'un épais brouillard du matin, qui met un peu de tristesse sur cette matinée commémorative.

A 9 heures, les troupes commencent à arriver. Toutes les armes sont représentées, depuis la garde républicaine à pied et à cheval, et les pompiers de Paris, jusqu'aux cuirassiers, lourds et puissants, en passant par les fantassins, les chasseurs cyclistes, les artilleurs, les aviateurs, etc.

Les troupes d'infanterie forment la haie du rond-point des Champs-Élysées à l'avenue de la Grande-Armée. Les hommes sont en tenue de campagne, casqués, sac au dos. Une garde d'honneur entoure le drapeau de chaque régiment, près duquel se place la musique ou la clique.

La foule ne cesse d'affluer, maintenue avec difficulté sur les trottoirs pourtant si larges de l'avenue triomphale et encombrés d'escabeaux et d'échelles, avec des grappes humaines aux fenêtres et dans les arbres.

L'arrivée des drapeaux

A 9 h. 30, les drapeaux des régiments dissous après la guerre, et qui sont pieusement conservés au musée de l'Armée, aux Invalides, sont remis à leurs porteurs, des officiers de complément, ou ravés des cadres, vêtus de leur uniforme délavé qu'ils avaient dans les tranchées en novembre 1918.

Précédé par un bataillon d'infanterie avec sa musique et par deux escadrons de cavalerie dont les trompettes font claquer dans l'air les accents des sonneries, l'émouvant cortège des 250 glorieux emblèmes presque tous décorés de la croix de guerre ou de la Légion d'honneur, ornés de fourragères vertes ou rouges, se met en mouvement.

Derrière les drapeaux, un peu en retrait de deux gardes républicains à cheval dont le pistolet est pointé vers le ciel, voici le général Gouraud, revêtu de sa légendaire capote kaki sur laquelle sont épinglées la médaille militaire et la croix de guerre. Le glorieux manchot est monté sur un cheval blanc. Il salut de sa main gantée de blanc, les drapeaux de la haie d'honneur, chaque fois qu'il les dépasse.

Après avoir traversé le pont Alexandre III, le cortège arrive aux Champs-Élysées, où des fantassins, baïonnette au canon, l'encadrent.

A travers une véritable mer humaine, ourlant d'un quintuple rang les bas côtés, que le service d'ordre a peine à contenir, la foule se presse de tous côtés, les regards fixés sur les drapeaux, jaunis, froissés, déchiquetés, s'acheminant vers l'Arc de Triomphe, tandis que les fantassins qui font la haie, présentent les armes et que la foule, respectueusement, se déçoit en observant un religieux silence.

Il est 10 h. 15, lorsque la tête du cortège débouche sur la place de l'Étoile. Les glorieux emblèmes vont se grouper autour de la pierre sous laquelle repose le Soldat Inconnu.

La foule patriotique de Paris salue

Tandis que la foule s'accumule sur la place de l'Étoile et attend une densité telle que toutes les artères des grandes avenues rayonnant autour du glorieux monument sont obstruées par les rangs serrés des spectateurs, les autorités municipales et les délégations des grandes associations, prennent leurs places réservées.

En avant, sur la bordure du terre-plein, une enceinte close par des barrières drapées de vert, attire particulièrement l'attention. C'est celle des *Gueules Cassées*. Ils sont là au nombre de 80, les glorieux monstres, affectueusement serrés autour de leur président, le colonel Picot, un des plus défigurés de la valeureuse cohorte. De l'autre côté du passage et symétriquement, par rapport à l'Arc de Triomphe, une autre enceinte fixe, elle aussi, la sympathique attention de la foule, c'est celle des aveugles de guerre.

A 11 h. 45, la place de l'Étoile est noire d'une foule compacte, mais silencieuse. Il est bien évident que l'immense majorité des spectateurs est condamnée à ne voir que la lance ou la pointe du sabre des Gardes Républicains, composant la haie d'honneur. Mais voici que des dames ont l'ingénieuse idée de sortir la petite glace de trousse et de s'en servir comme d'un microscope périscope à bras tendu. Le geste est immédiatement suivi, non seulement par les femmes, mais encore par un grand nombre d'hommes et, l'aspect de cette foule, devient des plus curieux. Presque tous les assistants tournent le dos au monument, s'efforçant de voir quelque chose. Ils voient réellement, mais périodiquement les hommes se découvrent et s'immobilisent chaque fois que les drapeaux des régiments passent.

La minute de silence

A 11 heures 50, la *Marseillaise* retentit. Les lames du sabre des cavaliers se dressent pour le présent armes. L'automobile du président de la République vient s'arrêter devant l'allée centrale de l'Arc de Triomphe. M. Doumergue est accompagné de M. Herriot, président du Conseil, et de M. de Fougères, chef du protocole. Le président de la République et sa suite descendent de voiture.

Après avoir salué les drapeaux, dont les franges d'or scintillent autour de la tombe sacrée, il s'arrête face au général Gouraud qui se trouve déjà à sa place de commandant supérieur du défilé. De l'autre côté de l'avenue, les membres du gouvernement se groupent derrière le président de la République. Ils sont arrivés isolément sur le terre-plein où ils se trouvent tous réunis à l'approche de l'heure prévue pour la minute de recueillement.

M. Doumergue s'approche de la tombe. A ce moment le canon retentit. Tous les fronts se découvrent. Le président est seul devant la tombe, les personnages de sa suite s'étant arrêtés quelques pas derrière lui.

Le silence est impressionnant. La minute passe lentement, pieusement et lorsque le second coup de canon retentit, on ne perçoit même pas dans l'immense assistance, cette houle qui succède aux périodes de silence obligatoire.

Les musiques et les fanfares retentissent, cependant que les premiers éléments s'ébranlent de l'avenue de Friedland, pour passer devant le président de la République et la tombe du Soldat Inconnu.

La foule est attentive au passage des drapeaux que les hommes saluent en se découvrant.

Le défilé terminé la foule désireuse de saluer à son tour la dalle glorieuse, qui disparaît sous des monceaux de fleurs parvient à rompre les barrages d'agents, mais aucun désordre ne se produit.

de l'Arc de Triomphe. M. Doumergue est accompagné de M. Herriot, président du Conseil, et de M. de Fougères, chef du protocole. Le président de la République et sa suite descendent de voiture.

Après avoir salué les drapeaux, dont les franges d'or scintillent autour de la tombe sacrée, il s'arrête face au général Gouraud qui se trouve déjà à sa place de commandant supérieur du défilé. De l'autre côté de l'avenue, les membres du gouvernement se groupent derrière le président de la République. Ils sont arrivés isolément sur le terre-plein où ils se trouvent tous réunis à l'approche de l'heure prévue pour la minute de recueillement.

M. Doumergue s'approche de la tombe. A ce moment le canon retentit. Tous les fronts se découvrent. Le président est seul devant la tombe, les personnages de sa suite s'étant arrêtés quelques pas derrière lui.

Le défilé

Le silence est impressionnant. La minute passe lentement, pieusement et lorsque le second coup de canon retentit, on ne perçoit même pas dans l'immense assistance, cette houle qui succède aux périodes de silence obligatoire.

Les musiques et les fanfares retentissent, cependant que les premiers éléments s'ébranlent de l'avenue de Friedland, pour passer devant le président de la République et la tombe du Soldat Inconnu.

La foule est attentive au passage des drapeaux que les hommes saluent en se découvrant.

Le défilé terminé la foule désireuse de saluer à son tour la dalle glorieuse, qui disparaît sous des monceaux de fleurs parvient à rompre les barrages d'agents, mais aucun désordre ne se produit.

La flamme du Souvenir

Paris, 11 novembre. — Pendant tout l'après-midi, de nombreuses délégations sont venues déposer sur la dalle de l'Arc de Triomphe, des couronnes de fleurs et des palmes.

A 17 heures, le comité de la Flamme a procédé au ravivage de la bougie qui brille au chevet de la tombe du Soldat Inconnu.

Le général Gouraud était présent ayant à ses côtés, les membres du comité et diverses délégations d'anciens combattants.

Quand ramifiée, la flamme s'éleva plus ardente, les drapeaux s'inclinèrent, celui aux trois couleurs de la France, ceux aussi des associations étrangères, qui s'étaient jointes à la pieuse cérémonie.

On remarquait le drapeau américain, porté par les soldats de l'American Legion ; l'étendard britannique de la British Legion, le pavillon italien de l'Union des Garibaldiens, les drapeaux belges et polonais portés par des anciens combattants de ces nations. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie.

Derrière les aveugles, prennent place les différentes associations de mutilés. Chacune d'elles est désignée par une grande pancarte blanche.

Le cortège a, en conséquence, la composition suivante : Moteurs à bras (petites voitures), Aveugles, Gueules cassées, Association générale des mutilés, Fédération nationale des Associations de blessés et mutilés, Anciens prisonniers de guerre, Groupe des officiers mutilés, Fédération des commerçants et industriels anciens combattants, Fédération et association de mutilés, réformés, veuves de guerre et ascendants, Union nationale des combattants, Associations diverses.

PARIS-CENTRE

Seizième année. — N° 5.740. ABONNEMENTS : UN AN 44.00, 6 MOIS 25.00, 3 MOIS 13.00. Nièvre et limitr... 44.00 25.00 13.00. Autres départ... 52.00 28.00 15.00. Union postale... 62.00 43.00 22.00. TÉLÉPHONE : 2-17 & 2-18.

Régional Quotidien

QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames) : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTES CHÈQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE : N° 97

MERCREDI 12

NOVEMBRE 1924

« ILS ONT DES DROITS SUR NOUS ! »

20.000 mutilés pour le réajustement des pensions protestent avec dignité

M. Herriot... les félicite

Paris, 11 novembre. — Ce fut un cortège imposant que celui qui se forma aujourd'hui, à 14 h. 30, au rond-point des Champs-Élysées, imposant par sa composition et le nombre de ses membres.

20.000 mutilés de la grande guerre s'étaient donnés rendez-vous en ce point de la grande artère qui fut la Voie triomphale lors du défilé de la Victoire, pour forcer enfin le gouvernement de M. Herriot à daigner s'occuper tout de même de leur lamentable situation.

Dès 14 heures, les premiers éléments du cortège arrivent au point de concentration. En exécution du programme, les grands mutilés des jambes doivent se placer à la tête de la colonne et les petites voitures, « les moteurs à bras », ainsi que les appelent leurs conducteurs, se disposent en ordre régulier.

Les voitures occupent la largeur de l'avenue. Elles sont au nombre de 60 environ. Les unes actionnées par le mutilé lui-même, amputé des jambes, les autres poussées par leur femme ou par un ami, ce sont celles des amputés des jambes et des bras.

Derrière les amputés en voiture, le triste et imposant cortège des aveugles s'organise en bon ordre. Ils sont une centaine environ, guidés par des membres de leurs familles, femmes, enfants et amis.

Ceux pour qui la lumière est à tout jamais éteinte, fêtaient malgré leur nuit sans fin, et leur misère de ne point paraître trop tristes. Ne sont-ils pas ensemble là, entre héros, ils se reconnaissent à la voix et parfois quelques erreurs se commettent qui les font sourire.

Avec les voyants, cela ira plus vite, nous déclarait un poilu habillé de bleu horizon, dont la figure tragique attire tous les regards.

Derrière les aveugles, prennent place les différentes associations de mutilés. Chacune d'elles est désignée par une grande pancarte blanche.

Le cortège a, en conséquence, la composition suivante : Moteurs à bras (petites voitures), Aveugles, Gueules cassées, Association générale des mutilés, Fédération nationale des Associations de blessés et mutilés, Anciens prisonniers de guerre, Groupe des officiers mutilés, Fédération des commerçants et industriels anciens combattants, Fédération et association de mutilés, réformés, veuves de guerre et ascendants, Union nationale des combattants, Associations diverses.

La marche des héros

Le pénible, mais glorieux cortège, ainsi composé, est d'une longueur telle que les premiers éléments se massent dans le voisinage de l'Arc de Triomphe, les premiers étant arrêtés à la hauteur du Rond-Point.

Sans le moindre trouble, le cortège s'ébranle à 15 h. 10, dans la direction de la place de la Concorde.

Il occupe tout le côté de l'avenue des Champs-Élysées et marche à petits pas dans un silence impressionnant. De part et d'autre de l'avenue une foule nombreuse se presse le long des trottoirs et manifeste sa vénération pour les héros, les hommes en se découvrant, les femmes en adressant aux mutilés, des gestes de discrète sympathie. Les petits enfants sont portés sur les bras. Chemin faisant, on entend des papas donner à leur fils, des explications sur la nature du cortège uniquement composé d'invalides et de mutilés.

La marche de la colonne est très lente. Encore doit-on faire de nombreuses haltes, pour permettre aux pauvres jambes de bois de ne pas rester trop loin en arrière.

Il est 15 h. 50, lorsque les petites voitures arrivent à la hauteur des Chevaux de Marly.

Dans la magnifique décor de la place de la Concorde, le long cortège se fraye un chemin au milieu de la foule curieuse et émue. Après avoir longé le côté gauche des Champs-Élysées, il atteint les Tuileries et s'engage sur le pont de la Concorde. La place est ainsi encerclée par les mutilés, les invalides et les aveugles. Il arrive devant la Chambre des députés, alors que la plupart des groupes se pressent encore sur la rive droite.

Chez M. Herriot

Dans les rues tranquilles qui entourent le Palais-Bourbon, la foule est devenue moins dense et le cortège peut avancer plus aisément. Il arrive enfin au ministère des affaires étrangères. Les trois groupes qui sont en tête, moteurs à bras, aveugles, et gueules cassées, viennent se ranger dans la cour du ministère, tandis que les autres groupes regagnent la rive gauche par le pont des Invalides.

Le comité d'entente charge M. Jourdain, délégué des Gueules Cassées d'exposer au président du conseil, les revendications de toutes les victimes de la guerre.

A l'issue de l'entrevue qui a eu lieu entre la délégation du comité d'entente des associations de mutilés et anciens combattants, présidée par M. Jourdain, M. Herriot, président du conseil a remis à la presse le communiqué officiel.

(Lire la lettre des mutilés en dernière heure)

Les félicitations du gouvernement. Le président du conseil a félicité la délégation de l'ordre admirable dans lequel s'est déroulé le cortège, puis il a entendu lecture du mémoire qui lui a été remis.

Conformément aux conclusions de ce mémoire il a promis de se faire dans les conseils du gouvernement, l'interprète des sentiments et des désirs qui lui ont été exprimés.

Il a enfin invité la délégation à garder le contact avec le gouvernement pour continuer à traiter d'un point de vue purement national (!) le problème du réajustement des pensions.



L'AVIATEUR MADON SE TUE A TUNIS

Tunis, 11 novembre. — L'inauguration du monument à Roland Garros, qui traversa pour la première fois la Méditerranée en avion, a été marquée par un épouvantable accident.

L'aviateur Madon survolait le monument dédié à Bizerte, lorsque, manquant un looping, son appareil vint s'écraser sur une terrasse. L'appareil se brisa complètement et, dans sa chute, tua sur le coup une des personnes qui se trouvaient sur la terrasse, le docteur Aragon. Quant au malheureux aviateur, on releva son corps, carbonisé, des débris de l'appareil.

De nouveaux détails

Bizerte, 11 novembre. — Madon, le vaillant aviateur, a été écrasé sur la terrasse où il fit un atterrissage forcé, entre sa carlingue et le moteur de son appareil.

Cet accident a été causé par une panne de moteur.

Pour ne pas tomber sur la foule massée autour du monument de Garros, Madon avait réussi à aller tomber sur cette terrasse distante de 15 mètres du centre de la cérémonie. En faisant le sacrifice de sa vie, il a donc tout fait pour en épargner plusieurs autres.

La consternation est générale à Bizerte. Georges Madon est né à Bizerte, là-même où il devait trouver la mort, le 18 juillet 1892. Aviateur avant la guerre, il avait obtenu son brevet à l'Aéro-Club, le 8 septembre 1911. Parti en 1914 avec le grade de caporal, il avait été employé, dès les premiers mois de la campagne, à de pénibles missions de reconnaissance.

Pour un accident de parcours, due au suite d'une erreur de manoeuvre, due au brouillard, il atterrit un jour en Suisse, où il fut interné. Mais il parvint à s'évader avec son mécanicien Chatelet et entra en France en 1916.

Il se hâta de retourner au front, où il signala bientôt comme un chasseur opiniâtre, victime d'accidents divers, d'où il se tira grâce à une audace doublée d'un élan remarquable : panes chez l'ennemi, accrochage en l'air avec un Allemand, incendie à bord de son avion, etc.

Il gagna successivement la médaille militaire, la croix, puis la rosette de la Légion d'honneur, et une vingtaine de citations. En même temps, il obtenait les galons de capitaine.

C'est qu'il n'avait pas tardé à se classer parmi les plus en vue. A la fin de la guerre, il était vainqueur officiel de 41 avions ennemis et officier d'un nombre au moins égal.

Revenu à la vie civile, Madon se fixa à Bizerte, sa ville natale. C'est en voulant honorer le mémoire de son glorieux camarade Garros, qu'il a succombé après avoir impudemment risqué sa vie au service de la Patrie dans d'innombrables combats.

L'égalité des races !

New-York, 11 novembre. — Cinq cents nègres qui travaillaient dans un chantier de constructions navales près de l'Écluse de Harrodsburg (Kentucky) sur la « Dix River » ont été chassés du camp où ils habitaient par des ouvriers blancs armés.

Cette attaque est motivée par le meurtre d'un jeune blanc par des nègres.

Un détachement de la garde nationale a été envoyé sur les lieux pour protéger les nègres qui désiraient retourner à leur travail.

A NEW-YORK LA SÈCHE

Un alcoolique met le feu à six gratte-ciel

New-York, 11 novembre. — Un acte d'alcoolisme, qui aurait pu avoir des conséquences terribles vient de se dérouler dans la capitale du pays le plus sec du monde. Un individu, au cours d'une crise de délirium tremens, eut subitement une idée digne de Néron. Il voulut voir New-York en flammes.

On ne sait s'il se ceint la tête de lauriers et prit une lyre mais, il est certain que, six maisons de la ville furent tout à coup envahies de fumées et de flammes.

Les pompiers accoururent aussitôt, les lances furent mises en batterie et les secours organisés.

Grâce à la promptitude des pompiers, deux cent personnes qui auraient été infailliblement brûlées, ont pu être sauvées. On espère qu'il n'y aura pas de mort, mais les six « gratte-ciel » sont par terre.

L'HORRIBLE DRAME DE VICHY

Leguay, qui abattit sa femme et un ouvrier polonais est toujours en fuite dans la région

On espère le capturer incessamment

(De notre envoyé spécial)

Vichy, 11 novembre. — A l'heure où ces lignes s'impriment, Robert Leguay est toujours en fuite. A sa poursuite, il y a les gendarmes de Vichy, de Cusset, d'Escurolles, de Saint-Germain-des-Fossés et de Belleville. Son signalement complet et précis a été partout transmis. On sait qu'il n'avait point d'argent et son arrestation semble probable. Elle est ardemment attendue par la population vichyssoise, que l'horrible drame a littéralement bouleversée et attendue et désirée surtout, en le congé, par les gens que Leguay a menacé de mort, et ils sont nombreux. Et ces gens se tiennent sur leurs gardes. Ils ont revêtu leur habit de chambre, ils ont renoué les habitations de ces personnes menacées par la folie meurtrière du crapuleux individu.

A la villa Floreal

Hier matin, j'étais à Vichy ; exactement 24 heures après l'accomplissement du drame — dans la villa Floreal — je me trouvais dans la salle à manger de M. Frank, horticulteur aux Bartsins, route de Creuzier, dans le faubourg vichyssois, tout à côté du cimetière. M. Frank est devant moi ; à ses côtés se trouve Mlle Jeanne Gindror, sa belle-sœur. Je prends mes notes près de l'appui de la fenêtre qui donne sur le jardin, fenêtre qu'écrasava d'enjambrer Mme Leguay, pour fuir son mari, qui avait revêtu un vêtement de chambre, et qui, atteinte sous le sein droit, bascula et alla s'écraser dans un parterre de marguerites.

Et M. Frank me dit : Nous n'avons point dormi de la nuit, ma belle-sœur et moi dans la crainte d'une nouvelle attaque du bandit ; tant qu'il ne sera point arrêté, je le crois capable de sortir du trou où il doit être terré et d'où il nargue les gendarmes et de venir nous surprendre... Mais mon broyning ne me quitte pas...

Après un silence, il reprend : Il s'agit d'un crime longuement médité, préparé. Croyez-moi, Leguay n'est pas un fou, mais le génie du mal ; c'est un taré par hérédité, mais qui conserve toute sa lucidité, tout son jugement. C'est un fameux haineux, c'est un amoral monstrueux. C'est la crainte...

Il y avait fort longtemps déjà qu'il avait menacé de mort sa femme, si celle-ci se refusait à lui remettre la totalité de ses gages... Mais laissez-moi vous retracer la genèse du crime...

La genèse du crime

Leguay et sa femme sont entrés à mon service le 1^{er} avril, lui comme ouvrier, elle comme domestique... Bien évidemment à cette époque, j'ignorais que Leguay avait un casier judiciaire terriblement chargé... Il se livrait au braconnage, à la pêche avec engins prohibés, brutalisait sa femme, ne voulait point travailler... Je le conservais néanmoins par pitié, par sympathie pour sa femme, pour sa mère et son beau-frère, M. Aussier, patron du Grand Café Cambrinus, qui est un vieux client... J'avais fini par ne plus le payer et me contentais de le nourrir. Alors, lui, importunant sa femme et son beau-frère d'incessantes demandes d'argent, les menaçant à plusieurs reprises de leur faire leur affaire, s'ils refusaient... Sa femme vendit jusqu'à son lingot, tant elle avait peur de son mari — son mari depuis deux ans il y a huit jours l'appareil Leguay qui se trouvait mon jardin, était en train de faire souffrir un moineau qu'il venait de prendre en un piège. Je le traitai de lâche. Il se mit à ricaner et écrasa le frère osseux du falot ; révolté, je le congédiais définitivement, le priant de ne plus mettre les pieds chez moi. Il répliqua : « Grand rien, on s'évadera et puis je veux que ma femme « boulotte », parce que j'ai besoin d'« péze », et puis gare à elle.

Demi-fou seulement

Il partit, alla boire dans divers bistrots 17 rhums, se soûla à l'éther et ingurgila je ne sais combien de cachets d'aspirine... Il avait l'habitude de se droguer. A mon avis, si vous l'avez, dans la boisson et le stupéfiant, trouver le « cran » nécessaire pour faire parler le broyning et mettre enfin à exécution ses menaces de mort...

J'avais le commissaire de police de la scène qui venait d'avoir lieu. Le lendemain, il venait me menacer de me « faire la peau » et le surlendemain 4 novembre, le commissaire fit hospitaliser Leguay qui avait fait du tapage nocturne et se trouvait fort mal en point après les absolutions dont je viens de vous parler. Il avait l'intention de le faire interner, mais le médecin de l'hôpital lui rendit la liberté quelques jours plus tard — le samedi matin — déclarant qu'il s'agissait sans doute d'un demi-fou, mais que pour pouvoir interner quelqu'un, il fallait un certificat de médecin ! celui-ci ne devait pas tarder à se produire...

La scène tragique

« Le samedi soir, Leguay fut aperçu dans ma remise située derrière cette maison par notre ouvrier polonais Sobotka, qui, à cette heure, est agonisé à l'hôpital.

« Que venait-il faire ? Nous le sûmes le lendemain, jour de drame : il venait dissimuler dans la foie ses deux revolvers... « Et j'arrive à la scène tragique. Hier matin, vers 9 h. 30, je pars pour la ville. Rue Jean-Jaures, j'aperçois Leguay, qui près d'une maison en construction, se donne l'air d'avoir été embauché et de travailler. C'était de la « frime ». Il attendait simplement mon départ car il m'ignorait point que je portais toujours sur moi mon revolver chargé... Dès que je me fus éloigné, il gagna ma villa, se rendit à la remise, prit ses revolvers, pénétra dans la cuisine par le derrière de l'immeuble... Ma belle-sœur l'aperçut. « Prends garde, Jeanne, s'écria-telle, voici ton mari !... » Leguay répliqua, mettant en joue ma belle-sœur : « Frank est parti, je suis bien tranquille... Il me faut du « péze » ou gare !... Alors ma belle-sœur appela au secours notre ouvrier polonais Sobotka qui accourut muni d'une barre de fer, et poing en son main, Mme Leguay tenta de s'enfuir par la fenêtre... « Je suis traqué par la police, je dois quitter Vichy et il me faut du péze menaçant-là... « Je n'en ai plus, tu le sais bien ! » bégaya la pauvre femme. Alors le misérable tira... Mme Leguay atteinte sous

le sein gauche devait expirer vingt minutes plus tard sans avoir prononcé une parole. « Quant à Leguay, il escaladait agilement le mur, gagnait en courant le pont de Boultrier et s'enfuyait à travers champs. « On m'a reproché d'avoir congédié Leguay « On m'a reproché sa femme. Pourrais-je autre chose ? Non seulement j'étais très satisfait des services de la victime, mais celle-ci n'avait point de mauvais traitements, mais elle n'avait pas voulu plus vivre avec lui, et « Qu'étais-je, sinon que de toutes mes forces je soutins la prompte arrestation du misérable.

Il connaît à fond la campagne

« Mais Leguay a dû préparer sa fuite minutieusement ; il connaît à fond la campagne. A mon avis, il est terré dans quelque repaire.

M. Ernest Dubois, employé d'hôtel, demeure au Pin, qui fait partie de la commune de Creuzier-le-Vieux. C'est la personne qui, la dernière, a vu s'enfuir l'assassin. Que dit-il ?

« Il était 10 heures, lorsque j'aperçus un homme qui allait bon pas à travers champs... Il avait une casquette grise et une veste kaki... Il allait dans la direction de Saint-Germain-des-Fossés...

A la recherche du misérable

Je joins un gendarme qui, durant toute la journée d'hier et une partie de la nuit a fait partie d'une des « escouades » de recherche :

« Je suis fourbu... dès que nous eûmes connaissance du crime, nous liâmes en auto, quelques camarades et moi jusqu'à Saint-Germain-des-Fossés et j'arrivais avant que Leguay ait eu le temps matériel de gagner la gare, puis nous rentraâmes à pied à Vichy en suivant les rives de l'Allier, suivant tous les buissons, fouillant, inspectant, visitant les granges, les moindres recoins de terrain... Ce fut en vain... Aujourd'hui je me repose... tandis que d'autres camarades refont également notre trajet d'hier et de celle nuit, le long des rives... Peut-être Leguay s'est-il noyé... ou bien avait-il prévu un cache-terrain et attend-il paisiblement la fin de nos initiatives battues...

Chez le commissaire de police

Commissaire de police, M. Alfonsi, commissaire. Un homme aimable et vif :

« Leguay est une vieille connaissance... Combien de fois n'a-t-il pas couché au violon muni de son permis de conduire, à la gare, devant les portes d'arme prohibée et scandale dans le café de son beau-père... « C'est un demi-fou, un éthéronne, un taré... Il a fini par passer de la menace aux actes, et



L'assassin Robert LEGUAY et sa femme En médaillon : sa belle-sœur

je le prévoyais si bien que j'avais demandé son internement, mais le médecin de l'hôpital n'en avait pas légalement le droit, m'a-t-il dit... « Mais c'est un demi-fou malin et la preuve en est qu'il est toujours en fuite... « Depuis des années, son beau-père voulait se débarrasser lui-même 300 francs et un de mes agents conduisit Leguay — qui avait promis de gagner Paris — jusqu'à la gare de Saint-Germain. En revenant à Vichy, la première personne que j'agis aperçut, c'est mon Leguay !

Pauvres gens !

CHER

BOURGÈS

Comité départemental d'action contre la cherté de la vie

Voici le procès-verbal de la dernière séance tenue par le Comité départemental d'action contre la cherté de la vie :

Le Comité départemental d'action contre la cherté de la vie s'est réuni pour la deuxième fois, à la préfecture, le jeudi 6 novembre courant.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance, M. Jemelin, délégué des organisations ouvrières, a donné lecture d'une déclaration faisant connaître les raisons d'être de ce Comité, pour lesquelles il avait reçu mandat, ainsi que M. Hervier, de ne plus siéger à la commission. MM. Jemelin et Hervier se sont ensuite retirés.

Sur la demande de M. Chéne, secrétaire de la commission exécutive de la Fédération des Sociétés Coopératives du Centre, il a été admis que cette Fédération sera consultée sur la désignation de son représentant. M. Chéne a accepté de siéger au Comité en attendant cette désignation.

M. Chavard présente le rapport dressé à la suite de la réunion de la première section (documentation, propagande et réglementation).

La documentation demandée par les instructions ministérielles pour être, pour un certain nombre de denrées alimentaires, puisées dans la statistique agricole. Les compagnies de transport pourront également fournir des renseignements sur les denrées expédiées ou reçues. La détermination approximative des stocks en sera déduite.

La section préconise la publication des prix de gros pour renseigner le commerce de détail et lui permettre d'effectuer ses achats dans les meilleures conditions ; le concours de la chambre de commerce et de la presse locale seraient à cet effet des plus utiles.

De même, la publication des prix de détail ferait ressortir les différences existant d'une localité à l'autre pour un même produit. Le consommateur renseigné se défendrait mieux.

2° Réglementation des ventes et marchés

Devant l'impossibilité de redonner aux marchés l'importance qu'ils ont perdue par suite de la multiplication des moyens de transport, la section demande que les marchés existants soient surveillés et propose les mesures suivantes :

a) Interdiction des ventes dans les maisons particulières ou sur la voie publique avant l'ouverture des marchés, qui aboutissent à une majoration de la valeur réelle des marchandises vendues, majoration dont la répercussion sur les cours parqués au marché est inévitable ;

b) Vente au poids des denrées qui se vendent généralement à la mesure, telles que les légumes secs, carottes, navets, pommes de terre, etc. ;

c) Affichage des prix des denrées et objets mis en vente.

3° Propagande

L'éducation du consommateur doit être faite non seulement pour le mettre à même de se défendre contre des commerçants peu scrupuleux, mais encore pour l'inciter lui-même à restreindre sa consommation et à discuter les prix. Dans ce but, la section préconise la coopération et la constitution de « lignes de consommateurs » capables de s'adresser directement à la culture et de recommander un besoin à leurs membres les meilleurs fournisseurs.

La discussion est ouverte sur les suggestions et vœux présentés par la première section.

Sur le vœu tendant à réduire le nombre des chiens de luxe qui sont aussi des consommateurs de la viande, le Comité a décidé que ces chiens soient frappés d'un impôt aussi élevé que possible.

Sur le vœu tendant à voter par le Parlement des dispositions législatives destinées tant à protéger le commerce honnête qu'à punir rigoureusement les spéculateurs, il est fait remarquer que le gouvernement vient de déposer un projet de loi tendant à réprimer la hausse illicite et à rendre obligatoire l'affichage des prix de vente. On objecte cependant que l'action du gouvernement doit porter plus haut que le commerce de détail, qu'il y a lieu d'attirer son attention sur les manœuvres à l'étranger et à la hausse de certains produits. On constate, en outre, que s'il n'y a pas toujours spéculation, il y a souvent fraude sur la qualité des marchandises vendues surtout lorsqu'il s'agit de denrées de consommation.

Sur un échange d'observation sur le danger des trop nombreux chiens de luxe, le Comité décide et le consommateur, qui, prélevant chacun leur bénéfice, finissent par grever considérablement les prix de vente ; sur la question des appellations des denrées alimentaires, relativement aux Bourses de Commerce, dont certains membres du Comité demandent la fermeture parce qu'elles suppriment en fait la concurrence et que de véritables spéculations s'y exercent, une fois marchandise y étant revendue plusieurs fois au cours d'une même journée (toutes ventes échappant à l'impôt) il est fait remarquer que ces Bourses sont des régulateurs du marché mondial, que si la Bourse du Commerce de Paris, par exemple, n'existait plus, il faudrait adopter la cotation

de New-York.

Sur le vœu tendant à l'organisation de la propagande, le Comité émet l'avis, qu'il importe non seulement d'éduquer le consommateur, mais aussi le commerçant en vue de combattre chez certains une certaine tendance à laisser se gaspiller des marchandises plutôt que de ne pas avoir les prix. M. Lanier préconise l'édition, par les soins du gouvernement, d'un film de propagande pour l'éducation du producteur, du commerçant et du consommateur par le cinématographe. Le Comité adopte cette suggestion et demande qu'elle soit transmise au ministre compétent.

Sur le vœu tendant à imposer la vente au poids pour certaines denrées habituellement vendues à la mesure, le Comité émet l'avis que cette mesure ne pouvant être étendue aux producteurs vendant sur le marché sans leur causer une gêne appréciable, l'obligation de la vente au poids soit au moins rigoureusement imposée aux revendeurs.

La 2^e section a été chargée de dresser une liste des denrées de première nécessité et de déterminer leur prix de vente au détail. En raison de la difficulté de fixer les prix moyens qui, tout en supprimant en fait la concurrence, pourraient même être à certains moments préjudiciables aux petits détaillants, la section s'est bornée à arrêter une liste de denrées qu'elle demande aux commerçants de vendre avec le minimum de bénéfices. Liberté leur est laissée de récupérer ce manque à gagner sur les marchandises de luxe ou de simple utilité. Les denrées désignées par la section sont les suivantes : café, chocolat, haricots blancs, huile d'arachide, lait frais, fèves alimentaires, pommes de terre, riz, sésame, sucre raffiné, sucre cristallisé, pépinière ordinaire, essence, savon, ragout de mouton, poitrine de veau, bas morceaux de boucherie.

Le Comité adopte les propositions de la 2^e section et demande aux représentants de la presse de vouloir bien publier cette liste, de même que les noms des commerçants qui accepteraient de vendre au plus bas prix les denrées qui y sont énumérées.

Le Comité décide de se réunir à nouveau, le jeudi 13 novembre courant, à 14 heures.

UN CHEVAL SUSPENDU A L'ÉCHAFAUDAGE D'UN PONT

Lundi, à 16 heures, un camion de la maison Charmillon, conduit par M. Théodore Rat, 60 ans, venant de la gare, passait boulevard de l'Hôpital. Il était sur le point de tourner vers l'avenue Nationale, lorsque le cheval, entraîné par la pente assez rapide, ne put retenir le véhicule. Au tournant, il buta contre le parapet du pont qui se trouvait en réparation. Le cheval se trouva suspendu sur l'échafaudage et le camion resta buté contre le parapet. Par bonheur, les ouvriers étaient momentanément absents. Le cheval fut dégrégé de sa position, mais, quand on le retira, il était étranglé. Perte : 4.500 fr. pour le propriétaire. Le conducteur fut projeté hors du camion sans aucun mal.

LE TEMPS

Le temps. — Température la plus basse de la nuit : 8,2 ; du jour, 14 ; hauteur barométrique, 765 mm.

Précipitations. — Variable ; température assez douce.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Union Sportive Martinoise. — L'Union sportive martinoise (foot-ball association), s'est réunie dimanche, à 12 heures, à la mairie, pour procéder au renouvellement de son bureau. Ont été élus : MM. Jouvenel, président ; René Despigny, Arthur Bénard, vice-présidents ; André Jaquet, secrétaire ; Marcel Garnier, secrétaire-adjoint ; Louis Rivière, trésorier ; membres adjoints : MM. Robert Monjion ; Eugène Jouvenel ; Lucien Pinault ; Charles Jaquet ; Jean Chatelet ; Emile Rivière.

ÉTAT CIVIL

Publication de mariage. — Joseph Gilbert, et Alice Lejus.

Mariage. — Henri Goblet et Marie-Thérèse Bernat.

LA GUERCHE

Naissances. — Julien Bernot ; Marguerite Lepetit.

Mariages. — Anatole Chevallier et Augustine Hédrat ; Maurice Auxiette et Marie Pichard.

Décès. — Louis Malhet, 9 ans ; Michel Granger, 75 ans ; Antoine Nicolas, 75 ans ; Jeanne Gilson, veuve Françoise Berthou, 75 ans ; Louis 21 ans ; Clémence Petit, veuve Jean Orléanna, 21 ans ; Millicèreux, 8 ans ; Louis Malhau, 73 ans.

LA CHAPELLE-HUGON

Renversée par une voiture. — Ces jours derniers, M. Jean Audat, 63 ans, fermier aux Marguerites, revenant de Germigny l'Épervier en voiture, devant lui marchait Mme la comtesse de Charrières. Celle-ci fit un écart sur la droite, juste au moment où la voiture de M. Audat allait s'engager sur un chemin de traverse et elle fut heurtée par le véhicule qui la renversa. Relevée par l'auteur de l'accident, elle fut reconduite à son domicile, où le médecin constata que des contusions heureusement légères.

VAILLY-SUR-SAULDER

Arrestation. — Alain Benoît, 63 ans, journaliste, sans domicile fixe, qui n'avait pas fait viser son carnet d'identité depuis le 15 avril, et ne s'était pas fait vacciner malgré la mise en demeure qui lui en avait été faite, a été arrêté. Les gendarmes l'ont conduit à la chambre de détention de leur caserne, en attendant son transfert devant le procureur de la République à Sancerre.

AGENCE FINANCIÈRE EUROPÉENNE
Feuille quotidienne d'informations boursières - Renseignements financiers de 1^{er} ordre
Abonnement : 1 an, 25 francs.
Administration et rédaction : 29, rue d'Enghien, Paris, 10^e.

SANCERRE

Arrestation. — Un sujet polonais Stéphane Kowalski, 43 ans, sans profession, au domicile fixe, sorti de la maison d'arrêt de Cosne, le 5 novembre dernier, se présentait dans les maisons au hameau de Chavignon, et ne se contentait pas de demander l'aumône, il emportait ce qu'il trouvait sous la main.

Il a été arrêté au hameau des « Champions », commune de Meneton-Rétel, et conduit à la maison d'arrêt de Sancerre, sous l'inculpation de mendicité, grivèlerie et défaut de carnet anthropométrique.

Dans l'enregistrement. — M. Henry Malfou, de Sancerre, surmarénaire de l'enregistrement, est nommé receveur à Grandjeu (Lozère).

Enseignement post-scolaire agricole. — Le cours d'enseignement post-scolaire agricole a été ouvert, samedi dernier, 8 novembre, à 19 h. 30 du soir à l'école publique de garçons. Il aura lieu le mercredi et le samedi de chaque semaine.

Programme : zootechnie, hygiène des animaux domestiques.

Botanique : les maladies des plantes. Mutualité : diverses formes de la mutualité. Arithmétique et système métrique : crédit, impôts, comptabilité agricole, arpentage et cubage.

Français : grammaire, lettres d'affaires.

SANCOINS
Vol de lapins. — A la suite d'un vol de lapins au préjudice de M. Peret et de Mme Hermaudet, une enquête ouverte par les gendarmes a permis de découvrir l'auteur de ce vol. C'est une femme Chauchard, née Destelberg à Girardon. Elle a été laissée en liberté provisoire.

CULAN
Acte de probité. — Ces jours derniers, Mlle Suzanne Pigeat, a trouvé une enveloppe contenant 4.200 francs en bons de la Défense, qu'elle a déposée à la mairie où le propriétaire est venu la réclamer.

HENRICHEMONT
Défaut d'éclairage. — Fernand Légeret, 38 ans, cultivateur, de « Maury », commune d'Aulnay, et Joseph Léveillé, 33 ans, sabotier aux Aix-d'Angillon, qui roulaient la nuit sur une bicyclette, ont été griffés chacun d'une lanterne allumée, le jeudi 13 novembre courant, à 14 heures.

APREMONT
Accident. — Pierre Boizard, 3 ans, qui sautait sur le bord de l'Allier, est tombé à l'eau d'une hauteur de 2 mètres environ. Grâce au sang-froid de MM. Courent et Décompiand, il a pu être retiré sain et sauf.

ARGENT

Contrainte par corps. — Le service de la sûreté a mis en état d'arrestation Rose Lecomte, 33 ans, journalière, sans domicile fixe, recherchée en exécution d'un jugement du tribunal cantonal de Sancerre, la condamnant à 8 jours de prison pour voies de fait.

NERONDES

Le prix du pain. — Par arrêté municipal, en date du 8 novembre, le pain est vendu à raison de 1 fr. 36 le kilo. Il était vendu précédemment 1 fr. 29 le kilo.

AUBIGNY-SUR-NÈRE

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Mme Depardieu, née Eugénie Dubré, hâche-moine à la ferme des « Coullis », commune de La Marche (Loir-et-Cher), et son mari se rendaient tous deux à bicyclette dans cette localité, lorsqu'ils arrivèrent au carrefour de la route de Sainte-Montaine et de l'avenue de la Gare, à Aubigny-sur-Nère. Mme Depardieu fut renversée par l'automobile de M. Henri Migeon, 28 ans, mécanicien au même lieu.

Mme Depardieu a été blessée à la jambe et au coude droit. M. Migeon, qui conduisait, a aussitôt arrêté son auto et conduisit la blessée chez le docteur Barré.

COLLISION D'AUTOMOBILES

Un blessé

M. Xavier Potier, 29 ans, marchand de bestiaux à Mehun-sur-Yèvre, revenant de Gien, avec sa camionnette automobile, lorsqu'il arrivait au lieu dit « l'Étape au vin » à Aubigny, il se trouva en face de M. Emile Delatre, 44 ans, marchand de vins en gros, qui débouchait d'une rue sur sa gauche, avec son camion automobile. Les deux voitures entrèrent en collision. Celle de M. Potier a été l'avant-train et le pays-bris complètement brisés et celle de M. Delatre, le pneu arrière droit arraché, le radiateur enfoncé et le longeron de droite faussé.

M. Claude Jovy, 57 ans, négociant à Mehun-sur-Yèvre, qui se trouvait dans la voiture de M. Potier, a été blessé à la tête.

DANS LE NOTARIAT

M. Prellier, ancien notaire à Level, est nommé notaire honoraire.

« ROSES DE NOËL »

La mise en vente de ce recueil étant retardée, les personnes qui désiraient des exemplaires avec autographe de l'auteur pourraient s'inscrire jusqu'au 20 novembre (6 francs l'exemplaire). S'inscrire chez M. Achille Millier, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

CHEMIN DE FER DE PARIS A OREANS

Vente aux enchères publiques le 13 novembre 1924, à 14 heures, de 50 voitures hippomobiles.

Par suite de la substitution de la traction au cheval à la traction hippomobile dans ses services de livraison à Paris, la compagnie d'Orléans mettra en vente, au jour et heure cidessus, dans la cour des anciennes écuries, 7, boulevard de l'Hôpital.

22 voitures à 1 cheval ; 10 tapissières ; 10 carrosses ; 2 fariniers.

28 voitures à 2 chevaux ; 3 grands fourgons ; 4 fariniers ; 8 flèches à 6 ressorts ; 13 flèches à 4 ressorts.

L'exposition internationale d'aviculture aura lieu à Paris du 11 au 16 février 1925

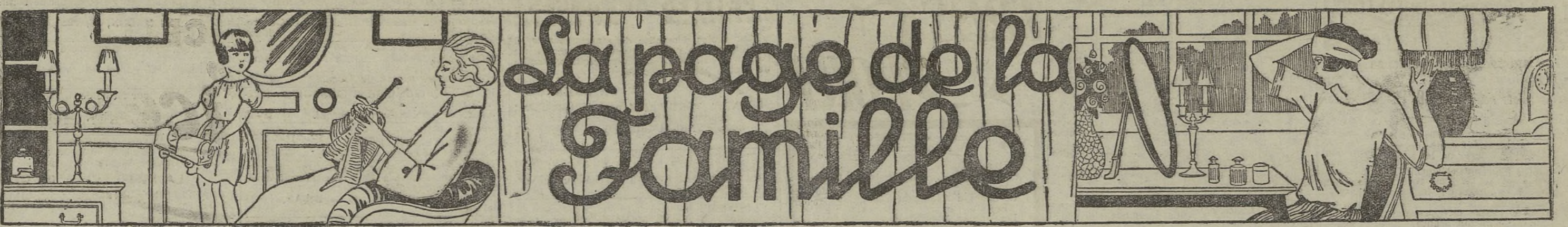
La 51^e exposition internationale d'aviculture, organisée par la Société centrale d'aviculture de France, reconnue d'utilité publique, aura lieu à Paris, du 11 au 16 février prochain.

Cette grande exposition de coqs, poules, canards, oies, dindons, lapins, pigeons, volailles, etc., aura lieu au Grand Palais des Expositions, d'un objet d'art de 100.000 francs de prix en espèces, d'un objet d'art de 10.000 francs de la République, ce subvention du ministère de l'Agriculture, de médailles, etc., nous ne saurions trop engager les éleveurs et les amateurs à y prendre part.

Le programme contenant tous les renseignements relatifs à cette exposition est à la disposition des personnes qui en feront la demande au siège social de la Société Centrale d'Aviculture de France, 34, rue de Lille, Paris (7^e).

COURS DES VINS

BEZIERS, 11 novembre. — Récolte 1924 : rouges 8 degrés, 58 à 60 fr. ; 9 degrés, 60 à 63 fr. ; 10 degrés, 62 à 70 fr. ; 11 degrés, 70 à 75 fr. ; 12 degrés, 70 à 85 fr. ; 13 degrés, 75 à 85 fr. ; 14 degrés, 85 à 90 fr. ; 15 degrés, 90 à 100 fr. ; 16 degrés, 100 à 110 fr. ; 17 degrés, 110 à 120 fr. ; 18 degrés, 120 à 130 fr. ; 19 degrés, 130 à 140 fr. ; 20 degrés, 140 à 150 fr. ; 21 degrés, 150 à 160 fr. ; 22 degrés, 160 à 170 fr. ; 23 degrés, 170 à 180 fr. ; 24 degrés, 180 à 190 fr. ; 25 degrés, 190 à 200 fr. ; 26 degrés, 200 à 210 fr. ; 27 degrés, 210 à 220 fr. ; 28 degrés, 220 à 230 fr. ; 29 degrés, 230 à 240 fr. ; 30 degrés, 240 à 250 fr. ; 31 degrés, 250 à 260 fr. ; 32 degrés, 260 à 270 fr. ; 33 degrés, 270 à 280 fr. ; 34 degrés, 280 à 290 fr. ; 35 degrés, 290 à 300 fr. ; 36 degrés, 300 à 310 fr. ; 37 degrés, 310 à 320 fr. ; 38 degrés, 320 à 330 fr. ; 39 degrés, 330 à 340 fr. ; 40 degrés, 340 à 350 fr. ; 41 degrés, 350 à 360 fr. ; 42 degrés, 360 à 370 fr. ; 43 degrés, 370 à 380 fr. ; 44 degrés, 380 à 390 fr. ; 45 degrés, 390 à 400 fr. ; 46 degrés, 400 à 410 fr. ; 47 degrés, 410 à 420 fr. ; 48 degrés, 420 à 430 fr. ; 49 degrés, 430 à 440 fr. ; 50 degrés, 440 à 450 fr. ; 51 degrés, 450 à 460 fr. ; 52 degrés, 460 à 470 fr. ; 53 degrés, 470 à 480 fr. ; 54 degrés, 480 à 490 fr. ; 55 degrés, 490 à 500 fr. ; 56 degrés, 500 à 510 fr. ; 57 degrés, 510 à 520 fr. ; 58 degrés, 520 à 530 fr. ; 59 degrés, 530 à 540 fr. ; 60 degrés, 540 à 550 fr. ; 61 degrés, 550 à 560 fr. ; 62 degrés, 560 à 570 fr. ; 63 degrés, 570 à 580 fr. ; 64 degrés, 580 à 590 fr. ; 65 degrés, 590 à 600 fr. ; 66 degrés, 600 à 610 fr. ; 67 degrés, 610 à 620 fr. ; 68 degrés, 620 à 630 fr. ; 69 degrés, 630 à 640 fr. ; 70 degrés, 640 à 650 fr. ; 71 degrés, 650 à 660 fr. ; 72 degrés, 660 à 670 fr. ; 73 degrés, 670 à 680 fr. ; 74 degrés, 680 à 690 fr. ; 75 degrés, 690 à 700 fr. ; 76 degrés, 700 à 710 fr. ; 77 degrés, 710 à 720 fr. ; 78 degrés, 720 à 730 fr. ; 79 degrés, 730 à 740 fr. ; 80 degrés, 740 à 750 fr. ; 81 degrés, 750 à 760 fr. ; 82 degrés, 760 à 770 fr. ; 83 degrés, 770 à 780 fr. ; 84 degrés, 780 à 790 fr. ; 85 degrés, 790 à 800 fr. ; 86 degrés, 800 à 810 fr. ; 87 degrés, 810 à 820 fr. ; 88 degrés, 820 à 830 fr. ; 89 degrés, 830 à 840 fr. ; 90 degrés, 840 à 850 fr. ; 91 degrés, 850 à 860 fr. ; 92 degrés, 860 à 870 fr. ; 93 degrés, 870 à 880 fr. ; 94 degrés, 880 à 890 fr. ; 95 degrés, 890 à 900 fr. ; 96 degrés, 900 à 910 fr. ; 97 degrés, 910 à 920 fr. ; 98 degrés, 920 à 930 fr. ; 99 degrés, 930 à 940 fr. ; 100 degrés, 940 à 950 fr. ; 101 degrés, 950 à 960 fr. ; 102 degrés, 960 à 970 fr. ; 103 degrés, 970 à 980 fr. ; 104 degrés, 980 à 990 fr. ; 105 degrés, 990 à 1000 fr. ; 106 degrés, 1000 à 1010 fr. ; 107 degrés, 1010 à 1020 fr. ; 108 degrés, 1020 à 1030 fr. ; 109 degrés, 1030 à 1040 fr. ; 110 degrés, 1040 à 1050 fr. ; 111 degrés, 1050 à 1060 fr. ; 112 degrés, 1060 à 1070 fr. ; 113 degrés, 1070 à 1080 fr. ; 114 degrés, 1080 à 1090 fr. ; 115 degrés, 1090 à 1100 fr. ; 116 degrés, 1100 à 1110 fr. ; 117 degrés, 1110 à 1120 fr. ; 118 degrés, 1120 à 1130 fr. ; 119 degrés, 1130 à 1140 fr. ; 120 degrés, 1140 à 1150 fr. ; 121 degrés, 1150 à 1160 fr. ; 122 degrés, 1160 à 1170 fr. ; 123 degrés, 1170 à 1180 fr. ; 124 degrés, 1180 à 1190 fr. ; 125 degrés, 1190 à 1200 fr. ; 126 degrés, 1200 à 1210 fr. ; 127 degrés, 1210 à 1220 fr. ; 128 degrés, 1220 à 1230 fr. ; 129 degrés, 1230 à 1240 fr. ; 130 degrés, 1240 à 1250 fr. ; 131 degrés, 1250 à 1260 fr. ; 132 degrés, 1260 à 1270 fr. ; 133 degrés, 1270 à 1280 fr. ; 134 degrés, 1280 à 1290 fr. ; 135 degrés, 1290 à 1300 fr. ; 136 degrés, 1300 à 1310 fr. ; 137 degrés, 1310 à 1320 fr. ; 138 degrés, 1320 à 1330 fr. ; 139 degrés, 1330 à 1340 fr. ; 140 degrés, 1340 à 1350 fr. ; 141 degrés, 1350 à 1360 fr. ; 142 degrés, 1360 à 1370 fr. ; 143 degrés, 1370 à 1380 fr. ; 144 degrés, 1380 à 1390 fr. ; 145 degrés, 1390 à 1400 fr. ; 146 degrés, 1400 à 1410 fr. ; 147 degrés, 1410 à 1420 fr. ; 148 degrés, 1420 à 1430 fr. ; 149 degrés, 1430 à 1440 fr. ; 150 degrés, 1440 à 1450 fr. ; 151 degrés, 1450 à 1460 fr. ; 152 degrés, 1460 à 1470 fr. ; 153 degrés, 1470 à 1480 fr. ; 154 degrés, 1480 à 1490 fr. ; 155 degrés, 1490 à 1500 fr. ; 156 degrés, 1500 à 1510 fr. ; 157 degrés, 1510 à 1520 fr. ; 158 degrés, 1520 à 1530 fr. ; 159 degrés, 1530 à 1540 fr. ; 160 degrés, 1540 à 1550 fr. ; 161 degrés, 1550 à 1560 fr. ; 162 degrés, 1560 à 1570 fr. ; 163 degrés, 1570 à 1580 fr. ; 164 degrés, 1580 à 1590 fr. ; 165 degrés, 1590 à 1600 fr. ; 166 degrés, 1600 à 1610 fr. ; 167 degrés, 1610 à 1620 fr. ; 168 degrés, 1620 à 1630 fr. ; 169 degrés, 1630 à 1640 fr. ; 170 degrés, 1640 à 1650 fr. ; 171 degrés, 1650 à 1660 fr. ; 172 degrés, 1660 à 1670 fr. ; 173 degrés, 1670 à 1680 fr. ; 174 degrés, 1680 à 1690 fr. ; 175 degrés, 1690 à 1700 fr. ; 176 degrés, 1700 à 1710 fr. ; 177 degrés, 1710 à 1720 fr. ; 178 degrés, 1720 à 1730 fr. ; 179 degrés, 1730 à 1740 fr. ; 180 degrés, 1740 à 1750 fr. ; 181 degrés, 1750 à 1760 fr. ; 182 degrés, 1760 à 1770 fr. ; 183 degrés, 1770 à 1780 fr. ; 184 degrés, 1780 à 1790 fr. ; 185 degrés, 1790 à 1800 fr. ; 186 degrés, 1800 à 1810 fr. ; 187 degrés, 1810 à 1820 fr. ; 188 degrés, 1820 à 1830 fr. ; 189 degrés, 1830 à 1840 fr. ; 190 degrés, 1840 à 1850 fr. ; 191 degrés, 1850 à 1860 fr. ; 192 degrés, 1860 à 1870 fr. ; 193 degrés, 1870 à 1880 fr. ; 194 degrés, 1880 à 1890 fr. ; 195 degrés, 1890 à 1900 fr. ; 196 degrés, 1900 à 1910 fr. ; 197 degrés, 1910 à 1920 fr. ; 198 degrés, 1920 à 1930 fr. ; 199 degrés, 1930 à 1940 fr. ; 200 degrés, 1940 à 1950 fr. ; 201 degrés, 1950 à 1960 fr. ; 202 degrés, 1960 à 1970 fr. ; 203 degrés, 1970 à 1980 fr. ; 204 degrés, 1980 à 1990 fr. ; 205 degrés, 1990 à 2000 fr. ; 206 degrés, 2000 à 2010 fr. ; 207 degrés, 2010 à 2020 fr. ; 208 degrés, 2020 à 2030 fr. ; 209 degrés, 2030 à 2040 fr. ; 210 degrés, 2040 à 2050 fr. ; 211 degrés, 2050 à 2060 fr. ; 212 degrés, 2060 à 2070 fr. ; 213 degrés, 2070 à 2080 fr. ; 214 degrés, 2080 à 2090 fr. ; 215 degrés, 2090 à 2100 fr. ; 216 degrés, 2100 à 2110 fr. ; 217 degrés, 2110 à 2120 fr. ; 218 degrés, 2120 à 2130 fr. ; 219 degrés, 2130 à 2140 fr. ; 220 degrés, 2140 à 2150 fr. ; 221 degrés, 2150 à 2160 fr. ; 222 degrés, 2160 à 2170 fr. ; 223 degrés, 2170 à 2180 fr. ; 224 degrés, 2180 à 2190 fr. ; 225 degrés, 2190 à 2200 fr. ; 226 degrés, 2200 à 2210 fr. ; 227 degrés, 2210 à 2220 fr. ; 228 degrés, 2220 à 2230 fr. ; 229 degrés, 2230 à 2240 fr. ; 230 degrés, 2240 à 2250 fr. ; 231 degrés, 2250 à 2260 fr. ; 232 degrés, 2260 à 2270 fr. ; 233 degrés, 2270 à 2280 fr. ; 234 degrés, 2280 à 2290 fr. ; 235 degrés, 2290 à 2300 fr. ; 236 degrés, 2300 à 2310 fr. ; 237 degrés, 2310 à 2320 fr. ; 238 degrés, 2320 à 2330 fr. ; 239 degrés, 2330 à 2340 fr. ; 240 degrés, 2340 à 2350 fr. ; 241 degrés, 2350 à 2360 fr. ; 242 degrés, 2360 à 2370 fr. ; 243 degrés, 2370 à 2380 fr. ; 244 degrés, 2380 à 2390 fr. ; 245 degrés, 2390 à 2400 fr. ; 246 degrés, 2400 à 2410 fr. ; 247 degrés, 2410 à 2420 fr. ; 248 degrés, 2420 à 2430 fr. ; 249 degrés, 2430 à 2440 fr. ; 250 degrés, 2440 à 2450 fr. ; 251 degrés, 2450 à 2460 fr. ; 252 degrés, 2460 à 2470 fr. ; 253 degrés, 2470 à 2480 fr. ; 254 degrés, 2480 à 2490 fr. ; 255 degrés, 2490 à 2500 fr. ; 256 degrés, 2500 à 2510 fr. ; 257 degrés, 2510 à 2520 fr. ; 258 degrés, 2520 à 2530 fr. ; 259 degrés, 2530 à 2540 fr. ; 260 degrés, 2540 à 2550 fr. ; 261 degrés, 2550 à 2560 fr. ; 262 degrés, 2560 à 2570 fr. ; 263 degrés, 2570 à 2580 fr. ; 264 degrés, 2580 à 2590 fr. ; 265 degrés, 2590 à 2600 fr. ; 266 degrés, 2600 à 2610 fr. ; 267 degrés, 2610 à 2620 fr. ; 268 degrés, 2620 à 2630 fr. ; 269 degrés, 2630 à 2640 fr. ; 270 degrés, 2640 à 2650 fr. ; 271 degrés, 2650 à 2660 fr. ; 272 degrés, 2660 à 2670 fr. ; 273 degrés, 2670 à 2680 fr. ; 274 degrés, 2680 à 2690 fr. ; 275 degrés, 2690 à 2700 fr. ; 276 degrés, 2700 à 2710 fr. ; 277 degrés, 2710 à 2720 fr. ; 278 degrés, 2720 à 2730 fr. ; 279 degrés, 2730 à 2740 fr. ; 280 degrés, 2740 à 2750 fr. ; 281 degrés, 2750 à 2760 fr. ; 282 degrés, 2760 à 2770 fr. ; 283 degrés, 2770 à 2780 fr. ; 284 degrés, 2780 à 2790 fr. ; 285 degrés, 2790 à 2800 fr. ; 286 degrés, 2800 à 2810 fr. ; 2



La page de la Famille

Toilettes du soir

La riche, la somptueuse, la très grande robe du soir a-t-elle vécu? Je n'ai certes pas jusqu'à la prétendre. Et il est des femmes, encore, pour porter ces merveilleux et coûteux modèles. Un fait, cependant, est hors de doute: d'une façon générale, les grands couturiers s'adonnent de moins en moins à des créations de ce genre. Leur robe favorite, car elle est plus pratique, et à cause de cela préférée, est plutôt la robe de dinner, de petit soir. Ici encore domine la ligne mince et droite légèrement étoffée vers le bas, ou l'étroite chemise à des plus décolletés que le devant et sur laquelle un tissu vaporeux, tulle, mousseline de soie vient donner devant sur-tout quelque ampleur.

Beaucoup de crêpe satin, toujours, en un tel genre, de velours et de crêpe Georgette, en des tons rose, mauve, glycine, vert laitue, ou parfois fuchsia ou bleu pervenche. Et aussi pas mal de blanc d'une teinte plus douce, plusivoire.

Maintenant, madame, voulez-vous d'aimables idées de garniture? Eh bien, sur tels fourreaux droits à bandes flottantes tombant des épaules, la base sera faite d'une haute frange de soie ou d'autruche ton sur ton. D'autres fourreaux seront ornés assez bas d'étranges pompons flottants, attachés droits, ou par une ligne en biais et ornés de broderie, alors que tout le reste de la robe est simple et net. Remarquons qu'en broderie, celle formée de perles d'argent fait fureur. Il est vrai qu'elle est, aux lumières sur-tout, fort jolie.

Je vous offre, en ces lignes, une robe du soir dérivant d'une conception toute autre que celle dont nous venons de parler. Car ici c'est le fourreau même en crêpe satin vert lattes qui est brodé de tubes d'argent formant de minuscules barrettes, cependant que le bas de la robe s'étoffe d'un volant de crêpe Georgette de pareille tonalité gentiment découpé en pétales ou — selon un terme plus technique — en pointes de mouchoir.

C'est de crêpe Georgette encore qu'est faite la longue écharpe dans laquelle vous saurez vous enrouler avec tant de grâce. Le bord en est net d'un côté, mais semé de perles argentées de l'autre.

Vous voyez en combien de circonstances de la vie hivernale cette robe charmante pourra vous servir.



L'ÉVOLUTION DANS LA MODE

Certes, beaucoup de nos sœurs, chères lectrices, chosirent déjà leurs chapeaux nouveaux. Mais ne sont-elles point plus nombreuses encore, celles qui, prévoyantes et sages, n'ont pas voulu acheter avant que les tendances de la mode aient été plus clairement et plus nettement déterminées?

L'on s'est hâté de sonner le glas des petites cloches jolies, sans trop se demander si telle coiffure si seyante pouvait disparaître à jamais, et si les cloches, non pas

d'ottoman de même ton, et sur lesquels il est si facile, et si joli, de jeter par le simple emploi d'un voile de dentelle, une exquise note de douceur...

En somme, la question du jour, dans cet agréable domaine de la mode, en coiffures, reste la calotte, qui, de toute façon, se fait plus importante, plus haute, et souvent cabossée avec la plus grande originalité. D'ailleurs, on tente sur le petit chapeau — le plus en faveur, ainsi que je l'ai dit au début de ces lignes — quelques

Je n'aurais garde, pour finir, d'oublier l'importante question des coloris. Le noir y domine dans cette note élégante ou il offre le double avantage d'être d'une distinction parfaite et d'aller avec tout; et l'on aime aussi tous les tons pris dans la gamme du blond au marron, surtout havane, fabea, amadou et caramel. Dans le genre simple, pour les petits chapeaux de feutre, notamment, l'on ne s'écartera guère du beige et du noir, quoique l'on fasse aussi quelque peu de rouge, de vert



Simple et coquettes parures de nos enfants

Mademoiselle, sous les yeux attendris de maman, se lève et candide ment femme, déjà, songe aux choses jolies qu'elle portera tout le long du jour...

Ce n'est pas que la sage éducation maternelle lui ait inculqué déjà trop grand désir vers une trop grande élégance. Mais la prévoyante maman sait fort bien que si l'enfant n'éprouve pas un certain plaisir à porter les fraîches toilettes conçues par elle, sans nul doute, elle n'en prendra qu'un soin très relatif. Et puis, ne faut-il pas préparer de bonne heure toute jeune fille et même toute petite fille à son rôle futur, et la modeler de façon à ce qu'elle sache plus tard combiner ou choisir avec goût, acheter avec discernement?

C'est pourquoi mademoiselle sait fort bien que tout à l'heure, pour sortir, elle portera

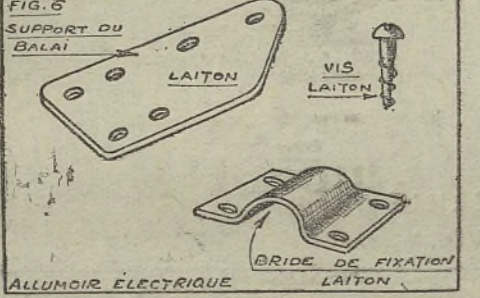


de préférence une de ces robes simples et nettes, ou l'un de ces trois modèles sobriement garnis, l'un ou l'autre faits de linage fin ou écossais... Puis, viendra la robe plus seyante encore où le crêpe mat se parera d'une coquette ornementation. Et enfin, puisqu'il y a ce soir cette aimable fête où, recevant ses petites amies, mademoiselle jouera un rôle le mieux du monde, soyez-en sûre! Apparaîtra cette robe de taffetas souple aux gentils mouvements d'ampieur. A celle-là semblera sourire, y retrouvant une image menue, un adorable reflet, l'aïeule du XVIII^e en son cadre d'or.

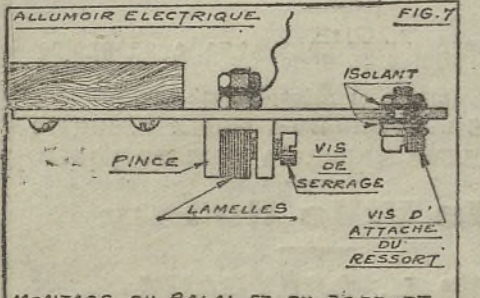
Mais voici que plus simplement mademoiselle a revêtu déjà la discrète petite robe de toile fine moulurée, pour nous croquer ici. Des barrettes d'un vert vif y viennent former devant une bande quadrillée de même tissu, tout comme la très étroite ceinture nouée de côté. L'encolure en est relevée par de petits créneaux d'organdi rabattus de distance en distance... Plus tard, elle rêve de porter ces autres modèles en crêpe de Chine corail avec pointes de dentelle plissée, de teinte ocre, venant orner le léger décolleté et tout le tour de la robe, parure « habillée » et charmante!

Les allumoirs électriques à gaz

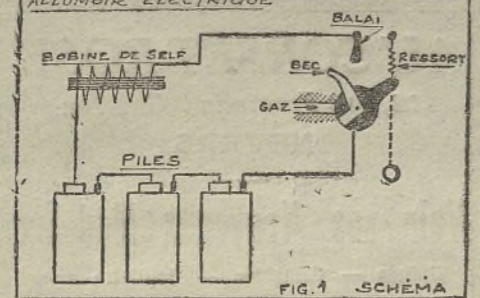
Le balai est constitué par quelques lamelles en cuivre rouge dur (Fig. 6) de 1/10 d'épaisseur serrées dans une pince en U au moyen d'une connexion à la bobine de self.



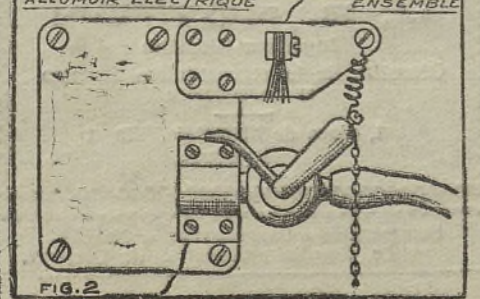
Le balai vient se fixer sur un support en laiton (Fig. 6). La vis d'attache du ressort du rappel du robinet est isolée du support de balai (Fig. 7).



Nous rappelons à nos lecteurs qu'il est nécessaire que le ressort ne frotte pas sur le support de balai. Pour la marche de l'appareil, nous nous



reporterons aux figures 1 et 2. Nous remarquerons tout d'abord qu'en tirant sur une chaînette nous faisons pivoter le robinet du



de Rome, mais de partout, ne nous reviendraient pas demain en carillons joyeux...

Je vous ai dit, aussi bien, les qualités et les défauts de leur rivale, la haute calotte carrée. Et je me contenterai d'indiquer ici, tout d'abord, que toutes les préférences actuelles semblent devoir se porter sur les petites formes de feutre très simples. Car le feutre est roi dans tous les genres de coiffures, et l'on va jusqu'à former avec lui de petits bérêts drapés de différentes façons.

La panne s'emploie aussi beaucoup dans cette note plus élégante à laquelle il faut bien songer à de certaines heures, et en accompagnement de certaines toilettes; et l'on a tendance à la préférer au velours, parce que tout en reconnaissant à celui-ci des grâces évidentes, on le trouve un peu lourd.

Et puis, n'y a-t-il pas aussi la panne, dont on fait des modèles très nets, cravatés, le plus souvent, d'un ruban

effets de profil; mais la forme relevée devant, ou avec bord légèrement roulé tout autour, domine.

Nous voici cependant, chères lectrices, à une époque où la femme n'accepte que peu de garniture: effets d'acier, ruban, motifs de bois ou de peau découpés. Peu d'autruche; et comme fleur, simplement un camélia rouge posé en cache-peigne, lorsqu'il s'agit d'un chapeau noir. Un peu d'aigrettes et des motifs de gazelle cernés de broderie. Toutefois, la vogue est par-dessus tout aux petits pompons en différentes matières: soie, kolinsky, skungs blanc, ou crosses, ces pompons groupés par deux près du visage.

J'ai nommé le ruban. Il sied de dire, puisque nous y revenons, qu'il s'en fait aujourd'hui de perlés, de travaillés par des plis en cocardes plates, de contournés en forme de fleurs, ou de tordus en une garniture hardie qui augmente encore la hauteur du chapeau.

bouteille, de violet, cette nuance paraissant particulièrement aimée en ce moment.

Et à peine il nous reste la place d'ajouter une simple et brève description aux croquis de nos modèles.

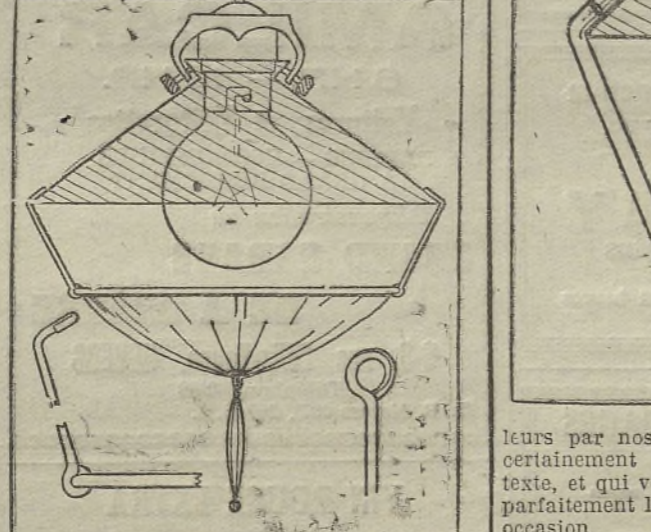
Chapeau de panne et d'ottoman noir, qui laisse flotter sur l'épaule des aigrettes... Soberie forme de feutre havane uniquement garnie au sommet d'un rugeau de teinte plus foncée, cloche sans nul effet de passe, coupée d'aigrettes, sur les côtés, de l'un à l'autre bord; aigrettes blanches sur le feutre noir... Bérêt, qui tire son mouvement sur un côté d'une double épingule d'argent ornée de perles. Forme, enfin, d'allure très moderne et d'une gentille nuance blonde, sur laquelle ressortent mieux deux pousifs dont le dernier vient caresser la joue. A vous d'assortir à votre visage le chapeau qui lui convient!

FRANCINE.

gaz lorsque nous voulons ouvrir le passage de celui-ci. Mais nous pouvons voir également que le bec de gaz venant frotter contre le balai, le courant circule et un flux s'établit dans notre bobine de self. Quand le bec quitte le balai le circuit se trouve interrompu, mais le flux en disparaissant maintient dans l'air le courant d'induction sous forme d'une étincelle. Et c'est précisément à cette étincelle que s'allume le gaz.

Lampe électrique avec réflecteur et abat-jour

Cette combinaison est fort pratique et permet d'obtenir sous la lampe une lumière très douce, cependant qu'un halo de clarté assez vive se répand aux alentours de la pièce. Pour obtenir ce résultat, il suffit d'ajouter simplement un abat-jour en



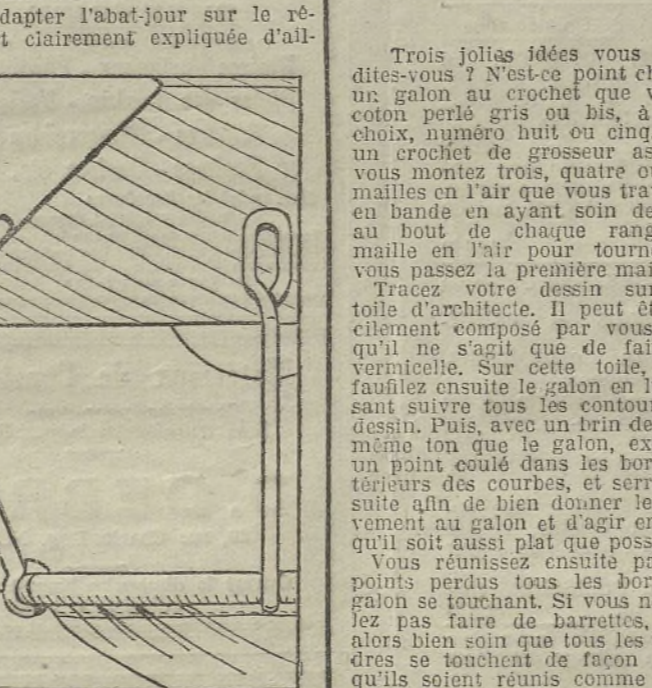
transparent monté sur un cercle en fil de fer ou un cercle de bois, relié lui-même au réflecteur en émail par quatre tiges de laiton ou de fil de fer solidement serrés autour du cercle. Ces tiges viendront prendre appui sur

la paroi extrême du réflecteur, et formeront ainsi quatre griffes.

Si vous possédez un vilibrequin avec de fines mèches en acier très dur, il vous sera possible, ami lecteur, de percer quatre trous dans l'émail et de remplacer ainsi les quatre tiges de fil de fer par quatre cordonnets de soie.

Pour percer un réflecteur en émail, il faut procéder avec prudence, en tremplant fréquemment la mèche dans de l'huile, afin de ne pas faire éclater l'émail.

La façon d'adapter l'abat-jour sur le réflecteur est fort clairement expliquée d'ail-



leurs par nos deux croquis, qui donneront certainement beaucoup plus de clarté au texte, et qui vous permettront de comprendre parfaitement la manière de procéder en cette occasion.

Cependant, je tiens à ajouter que l'opération des trous à percer dans l'émail avec un vilibrequin est fort délicate, c'est pourquoi je ne la conseillerais qu'à ceux de mes lecteurs possédant déjà une certaine expérience dans ce genre d'ouvrages.

Travaux Féminins

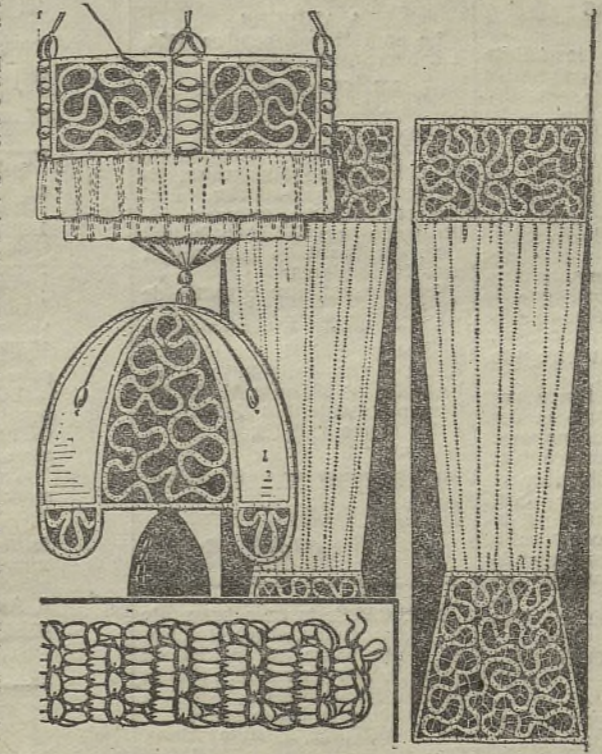
Quelques Variantes sur le Milan

Trois jolies idées vous sont présentées, chère lectrice, en ce petit croquis. Qu'en dites-vous? N'est-ce point charmant pour une exécution aussi simple? C'est du Milan avec un galon au crochet que vous faites vous-même. Pour cela vous pouvez prendre du coton perlé gris ou bis, à votre choix, numéro huit ou cinq. Avec un crochet de grosseur assortie, vous montez trois, quatre ou cinq mailles en l'air que vous travaillez en bande en ayant soin de faire au bout de chaque rang une maille en l'air pour tourner, et vous passez la première maille.

Tracez votre dessin sur une toile d'architecte. Il peut être facilement composé par vous-même, qu'il ne s'agit que de faire du vermicelle. Sur cette toile, vous faufiliez ensuite le galon en lui faisant suivre tous les contours du dessin. Puis, avec un tricot de fil du même ton que le galon, exécutez un point côtelé dans les bords intérieurs des courbes, et serrez ensuite afin de bien donner le mouvement au galon et d'agir en sorte qu'il soit aussi plat que possible.

Vous réunissez ensuite par des points perdus tous les bords de galon se touchant. Si vous ne voulez pas faire de barrettes, avez alors bien soin que tous les méandres se touchent de façon à ce qu'ils soient réunis comme il est dit plus haut. Si, au contraire, vous désirez des barrettes, je vous rappelle que celles-ci se font au point de feston sur deux fils tendus en employant la même grosseur de fil que pour confectionner le galon.

Les trois modèles de cette planche sont ainsi faits: le plafonnier en poncée et mousseline de soie étroit et les galons au coton gris bis composent ce grand abat-jour agréablement perlé bleues. Quant aux rideaux de vitrage, la dentelle en est bise mélangée dentelle froncée de teinte assortie au reste de la pièce.



La main à la pâte

POTAGE A LA BOHEMIENNE TRIPES A LA MODE DE PARAMÉ FRUITS PÂTE

Potage à la Bohémienne. — Lavez 500 grammes d'orge perlée dans de l'eau froide salée, égouttez et placez dans un litre d'eau bouillante dans un litre d'eau tiède. Mettez à cuire l'orge et son eau et lorsque le mélange s'épaissit trop, ajoutez un autre litre d'eau ou de bouillon gras ou de bouillon de légumes, faites partir à ébullition et laissez cuire de 30 à 45 minutes au moins une heure, plutôt davantage, jusqu'au moment de servir. Cinq minutes avant le repas, remplacez cette purée d'orge sur feu doux après l'avoir passée; remuez en y ajoutant trois cuillerées à soupe de coailis de tomate; salez, poivrez, laissez cuire quatre minutes et servez.

Tripes à la mode de Paramé. — Au fond d'une cocotte mettez une couche de carottes coupées en rondelles, puis une couche de tripes coupées finement, et ainsi de suite jusqu'en haut; arrosez par thym, cerfeuil, céleri et clous de girofle. Mettez de l'eau pour que cela baigne et rajoutez à mesure qu'elle diminue. Couvrez la braisière et mettez au four tout le temps que votre fourneau sera allumé, puis, en pleine ébullition, placez à la caisse l'origanum. Entre pendant deux heures de cuisson, il faut vingt-quatre heures. Donc, pour le dimanche midi, mettez au four samedi matin à la première heure; le plat contient légumes et viande et vous économisez un autre plat de légumes.

Fruits pâte. — Choisissez des coings, des pommes ou des poires de bonne grosseur, essuyez-les et entourez chaque fruit d'une pâte ainsi composée: pour 250 grammes de farine de riz ou de maïs ou de sorgho, pétrissez avec 125 grammes de beurre, un jaune d'œuf, un peu de sel et une cuillerée à dessert de sucre en poudre.

Cette pâte doit être ferme et ne laisser paraître du fruit que le bout de la queue. Faites cuire à four chaud et servez froid.

Jeux d'esprit

LOGOGRIFFE
Je suis ce que jadis l'église
Au temps des guerres imposait.
Enlève ma tête, et surpasse
Je suis dans la nuit claire ou grise.
La fiction où l'on se plait.
Ote encore et par un mystère
Étonnant, je deviens ta mère.

METAGRAMME
De douleur je suis synonyme.
Se voudrais bien en toi me de glisser jannals,
Heureux ou non j'habite en un palais.
Je coule vers la mer où mon onde s'abîme
A voir glisser en moi du sang noir je me plains.

ANAGRAMME
J'éclairc et je suis fort utile.
Mêle et tout aussitôt, je veux
Epancher à ta main docile
Les chants les plus harmonieux.

Solution des jeux d'esprit parus dans le précédent numéro
CHARADE
Epi — gramme. — Epigramme.
Dinde — Inde. — LOGOGRIFFE
Epias. — ANAGRAMME
Epias. — Peine.

